

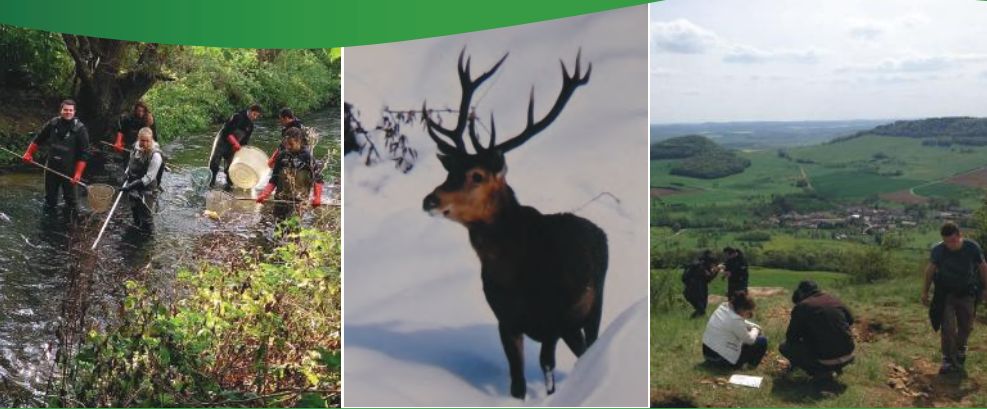
BTSA Gestion et Protection de la Nature

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Statut

Apprenti

Étudiant



Filière Environnement

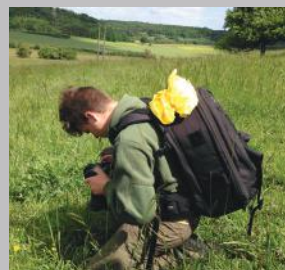
- 4ème - 3ème
- 2nde GT
- Bac STAV ou
- Bac Pro GMNF
- **BTSA Gestion et Protection de la Nature**

L'environnement est aujourd'hui au centre des préoccupations mondiales. En entreprise, il est désormais primordial de prendre en compte le développement durable et la diversité écologique en ne perdant pas de vue la valorisation économique et la création d'emplois. Ce mode de gestion implique deux missions essentielles : gérer les ressources et sensibiliser le public. Ce secteur est en pleine évolution, et de nouveaux métiers existent !

Objectif de la formation

Le BTSA Gestion et Protection de la Nature (diplôme national de niveau III) forme les apprenants à devenir des experts naturalistes, capables d'animer et de valoriser un espace naturel. Le diplômé est chargé de la mise en oeuvre de projets de gestion des espaces et des ressources dans la perspective d'une gestion durable à la fois écologique et économique. Il devient aussi éco-interprète pour faire partager sa passion de la nature.

DEMAIN,
Je SERAI...



Gestionnaire des écosystèmes

Animateur Nature

Garde-pêche



ROVILLE

École d'Horticulture et de Paysage

www. **roville.fr**
École d'Horticulture et de Paysage

A qui est destiné le BTSA GPN ?

Accessible à tous les bacheliers ou autres diplômés de niveau IV.

Qualités requises :

- Polyvalence et adaptation
- Savoir travailler en équipe
- Etre organisé et dynamique
- Aimer les activités extérieures



Contenu de la formation

Le BTSA se prépare en 2 ans. Le diplôme est identique qu'il soit préparé sous statut étudiant ou en apprentissage. Les deux statuts sont mixés dans une même classe.

Français	64h
Documentation	35h
Langue vivante*	116h
Histoire / Géographie	44h
Éducation Physique et Sportive	87h
Éducation socio-culturelle	239h
Maths	72h30
Infomatique	43h30
Biologie / Écologie	160h
Physique / Chimie	15h
Sciences économiques, sociales et de gestion	231h30
Sciences et techniques des équipements	15h
Agronomie	58h
Aménagement / Gestion des espaces naturels	385h30
Module d'Initiatives Locales (MIL)	87h

* Anglais ou allemand (selon effectifs)

En formation scolaire à Roville-aux-Chênes

En formation initiale scolaire, les étudiants réalisent 16 semaines de stages durant la formation.

En apprentissage à Roville-aux-Chênes

En alternance, les apprentis sont considérés comme des salariés et sont rémunérés. Sur deux ans, ils ont 42 semaines de formation au CFA, 52 semaines en entreprise (35h hebdomadaires) et 10 semaines de congés payés.

Les PLUS de la formation

- Mixité des publics (apprentis et étudiants)
- Réseaux professionnels, proximité des 4 parcs naturels régionaux
- Démarche de projets (concours Prairie Fleurie, fête de la biodiversité, agro-écologie tour...)
- Diversité des supports in situ (espaces naturels aménagés et exploités)
- Suivi individualisé et semaine insertion professionnelle



Que fait-on après ce BTSA ?

Le titulaire du BTSA peut poursuivre ses études en formation supérieure ou entrer dans la vie active. Il exerce les rôles de gestion et d'animation. Ses compétences sont variées : analyse des écosystèmes, gestion de projets, communication, traitement de données... Il contribue au diagnostic d'un espace et intervient dans l'élaboration d'un programme de gestion et à sa mise en oeuvre. Il participe à la politique de communication et réalise des actions d'animation auprès de divers publics. Il sait gérer une équipe et collabore avec de nombreux acteurs économiques.



Comment s'informer / s'inscrire

Venez rencontrer les équipes pédagogiques lors de nos journées orientation et portes ouvertes.

A savoir : tout lycéen peut faire une journée d'immersion à sa demande.



En formation scolaire au Lycée

Pour vous inscrire exprimez vos vœux sur le site Parcours Sup entre janvier et mars. Demandez-nous conseil !

Contacts, renseignements et inscriptions :

Lycée d'Horticulture et Paysage
6 rue du Collège - 88700 Roville-aux-Chênes
Téléphone : 03 29 65 11 04
Courriel : lycee.roville@wanadoo.fr

En apprentissage au CFA

- 1. Avoir entre 15 et 29 ans révolus*
- 2. Avoir conclu un contrat d'apprentissage avec une entreprise*
- 3. Demander un dossier d'inscription au CFA*

Contacts, renseignements et inscriptions :

Centre de Formation d'Apprentis
28 rue du Chêne - 88700 Roville-aux-Chênes
Téléphone : 03 29 65 33 92
Courriel : cfa.roville@wanadoo.fr